



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 12 mai 2025

Faits saillants

- **Accords avec l'UE : le Conseil fédéral veut rassurer sur la libre circulation et l'électricité**
- **La Suisse passe devant l'UE pour négocier un accord commercial avec les Etats-Unis**
- **Accélération surprise de la croissance au T1, mais l'incertitude pèse sur les prévisions annuelles**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 15/05	Var. vs 08/05
EUR/CHF	0,9379	+ 0,5 %
USD/CHF	0,8368	+ 1,2 %
SMI	12 227	+ 1,4 %
Taux 10a	0,357 %	+ 14 pb

Négociations UE-Suisse

Accord sur la libre-circulation des personnes : Le Conseil fédéral a présenté cette semaine le fonctionnement de la clause de sauvegarde de l'accord sur la libre-circulation des personnes avec l'Union européenne (UE), qui pourrait autoriser, temporairement, une restriction à la libre-circulation en cas d'importants problèmes économiques ou sociaux liés à l'immigration issue de l'UE : si certains indicateurs – immigration nette, nombre de frontaliers, taux de chômage global et taux d'aide sociale – venaient à dépasser une valeur seuil, le Conseil fédéral serait tenu d'examiner la clause, pour éventuellement décider d'adopter des mesures protectrices. L'activation de la clause de sauvegarde devrait être approuvée par un comité mixte entre la Suisse et l'UE. En cas d'absence d'accord à l'amiable, un tribunal arbitral pourrait être saisi : il s'agit là de la véritable nouveauté de la procédure. Quelle que soit la réponse du tribunal, la Suisse pourrait adopter unilatéralement des mesures de protection, éventuellement compensées par des mesures de rééquilibrage de la part de l'UE en lien avec la libre-circulation des personnes, voire en lien avec d'autres domaines du marché intérieur en cas de rejet de l'activation de la clause par le tribunal. La clause de sauvegarde, incluse dans le paquet d'accords avec l'UE dont la consultation devrait débuter en juin, pourrait favoriser un plus large soutien de la population face aux craintes liées à l'immigration. La question de son applicabilité demeure néanmoins posée, l'économie suisse ayant fortement besoin de l'immigration de main-d'œuvre, en particulier européenne.

Accord sur l'électricité : Le Conseil fédéral a présenté également la mise en œuvre de l'accord sur l'électricité avec l'UE, dont l'objectif consisterait à renforcer la sécurité énergétique de la Suisse, en assurant ses capacités d'importation et en stabilisant son intégration juridique au marché européen à long terme. Le Conseil fédéral s'est voulu rassurant sur le volet « libéralisation du marché » : alors que le marché libre n'est actuellement ouvert qu'aux consommateurs importants (de plus de 100 MWh/an), l'ouverture prévue pour tous les consommateurs suscite en effet certaines inquiétudes en

matière de variations de prix et de risque de disparition des petits gestionnaires et distributeurs. Le Conseiller fédéral à l'énergie, Albert Rösti, a précisé que les ménages et petites entreprises consommant moins de 50 MWh/an pourront rester dans l'approvisionnement de base avec des tarifs régulés et que ceux qui choisiraient le marché libre pourraient y revenir sous certaines conditions. Alors qu'une baisse des prix est espérée, du fait de cette nouvelle concurrence, un outil de comparaison des offres et un organe de médiation seront créés pour protéger les consommateurs.

Macroéconomie

Droits de douane américains : À la suite des négociations sino-américaines organisées avec succès à Genève les 10 et 11 mai, le Secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a indiqué que la Suisse – à l'instar du Royaume-Uni – était désormais « en tête de liste » pour conclure un accord commercial avec les États-Unis, précisant que l'Union européenne était « beaucoup plus lente ». La Suisse a redoublé d'efforts ces dernières semaines pour assurer le succès des négociations entre la Chine et les États-Unis. Avant ces discussions, la délégation suisse a rencontré M. Bessent et son équipe ainsi que le vice-Premier ministre chinois He Lifeng. Bien que les discussions aient été positives, elles doivent encore se poursuivre et pourraient prendre la forme d'un « deal » autour d'un surcroît d'investissements suisses aux États-Unis, d'un appui en matière de formation (apprentissage) et d'une ouverture ciblée du marché agricole sur quelques produits américains non cultivés en Suisse. En dépit de ces avancées, le secteur pharmaceutique helvétique demeure particulièrement inquiet des conséquences de la volonté du Président Trump de baisser fortement les prix des médicaments aux États-Unis en appliquant le tarif le plus bas pratiqué dans les pays industrialisés. Un décret a été signé en ce sens dont les détails ne sont pas encore connus. Le Conseiller fédéral à l'économie, Guy Parmelin, a réagi en indiquant qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces annonces sur le secteur pharmaceutique suisse. Cette question sera abordée dans le cadre des futures négociations avec les États-Unis, une fois qu'une position commune aura été arrêtée au sein du Conseil fédéral et formalisée dans une déclaration d'intention.

Croissance : Selon l'estimation préliminaire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le PIB réel a crû de 0,7 % au 1^{er} trimestre 2025 (en rythme trimestriel, corrigé des variations saisonnières et des événements sportifs), après 0,5 % au trimestre précédent. Si le rythme de la croissance a dépassé les attentes des experts, situées entre 0,2 % et 0,5 %, il reflète en large partie l'accélération des achats de produits suisses depuis les États-Unis en prévision des annonces tarifaires de Donald Trump. À ce titre, le chiffre du 1^{er} trimestre, qui reste à consolider, ne permet pas de prévoir la tendance pour le reste de l'année, les effets négatifs des droits de douane américains n'étant comptabilisés qu'à partir du 2^{ème} trimestre. UBS a dû revoir à la baisse sa prévision de croissance annuelle pour 2025, à 1 % (ajusté des événements sportifs) contre 1,5 % projeté en octobre (et 1,4 % prévu par le SECO en mars). Au-delà de l'incertitude entourant les surtaxes douanières de 31 %, à ce stade suspendues jusque mi-juillet, les mesures protectionnistes américaines menacent désormais spécifiquement l'industrie pharmaceutique, qui, aux côtés de la chimie, représente presque deux-tiers des exportations suisses vers les États-Unis.

Marché du travail : Selon l'Office fédéral de la statistique, le taux de chômage au sens du BIT s'est élevé à 4,7 % au 1^{er} trimestre (contre 4,4 % au 4^e trimestre 2024 et 4,3 % il y a un an), concernant désormais 240 000 personnes. Le taux de chômage a en particulier progressé chez les jeunes (de 15 à 24 ans), passant de 7,7 % à 8,0 % entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025. La hausse du taux de chômage est plus marquée chez les personnes de nationalité étrangère (passant de 7,7 % à 8,3 % sur un an) que chez celles de nationalité suisse (de 2,9 % à 3,2 %). En parallèle, la Suisse comptait 5,3 millions d'actifs occupés au 1^{er} trimestre 2025, correspondant à une progression de +0,7 % en glissement annuel. La hausse du nombre d'actifs a été en particulier soutenue pour les travailleurs étrangers, tandis qu'il a légèrement diminué chez les personnes de nationalité suisse.

Chômage partiel : Le Conseil fédéral a décidé le prolongement de la durée maximale d'indemnisation de réduction de l'horaire de travail (RHT) de douze à dix-huit mois afin de soutenir les entreprises face aux difficultés économiques actuelles. Cette mesure, valable du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026, s'appuie sur les prévisions du SECO qui anticipent une légère hausse du chômage à 2,8 % en 2025 et 2026. Les secteurs les plus touchés par la conjoncture morose, tels que l'industrie MEM et l'horlogerie, sont particulièrement concernés par cette possibilité de prolongation du chômage partiel.

Guerre en Ukraine

Sanctions : Après avoir étendu, le 4 mars dernier, le régime de sanctions de la Suisse à 48 personnes, 35 entreprises et 74 navires supplémentaires, le Conseil fédéral a décidé de reprendre à l'encontre de la Russie les autres mesures du 16^{ème} paquet de sanctions de l'UE à considérées comme pertinentes pour la Suisse (cf. [communiqué](#)). Il a en outre pris la décision de s'associer aux sanctions édictées par l'UE contre la Biélorussie. Les nouvelles mesures entrent en vigueur le 15 mai. Elles concernent principalement l'interdiction de vente et d'importation de l'aluminium russe sous forme brute, l'interdiction d'exporter certains minerais (dont le chrome) et produits chimiques vers la Russie ainsi que certains logiciels pour l'exploration pétrolière et gazière. Il a également été décidé l'interdiction de participer à des transactions avec certains ports, écluses et aéroports russes. Les interdictions frappant le trafic aérien ont aussi été élargies. L'interdiction concernant le dépôt temporaire de pétrole russe n'a, en revanche, pas été reprise en raison des différences législatives entre la Suisse et l'UE dans le domaine douanier.

Secteurs non financiers

Energie : Publié cette semaine, le rapport relatif au développement du marché suisse de l'électricité de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) indique qu'en 2023, la production nationale d'électricité s'élevait à 72 TWh, dont 41 TWh d'origine hydraulique (57 %) et 23 TWh d'origine nucléaire (32 %). Bien que la production à partir d'autres énergies renouvelables ait progressé depuis 2018, portée surtout par le solaire (de 1,9 à 4,6 TWh) pendant que l'éolien reste minime (0,2 TWh), la sécurité de l'approvisionnement demeure un enjeu, en particulier en sortie d'hiver. A cet égard, l'OFEN a annoncé avoir sélectionné cinq centrales thermiques de réserve, d'une puissance totale de 583 MW, opérationnels d'ici à 2030 et qui doivent garantir la sécurité d'approvisionnement. Enfin, depuis 2018, le nombre de gestionnaires de réseau de distribution a diminué de 630 à 600, la crise énergétique ayant notamment montré la vulnérabilité des gestionnaires de réseau sans production propre.

Retraites : La Conseillère fédérale en charge des assurances sociales, Elisabeth Baume-Schneider, a présenté les orientations du projet AVS2030. L'AVS (Assurance-vieillesse et survivants), premier des trois piliers du système suisse de prévoyance vieillesse, fixe actuellement un âge de référence de départ à la retraite à 65 ans, avec une possibilité de rester en activité jusqu'à 70 ans. Le Conseil fédéral souhaite augmenter les recettes de l'AVS via cette réforme, sans toutefois mobiliser de nouvelles sources de financements, afin de faire face à la hausse du nombre de retraités dans les 10 prochaines années (2,5 M de pensionnées AVS aujourd'hui, 2,8 M attendus en 2030 et 3 M en 2035), due au vieillissement accéléré de la population lié notamment au départ à la retraite des « baby-boomers ». Il n'est pas prévu que l'âge de référence de départ augmente, contrairement au souhait de plusieurs organisations économiques (Union patronale suisse, Union suisse des arts et métiers, Association suisse des Aînés). En mars 2024, la population avait rejeté une initiative populaire qui proposait de relever l'âge de départ à la retraite à 66 ans. Le Conseil fédéral préférerait inciter à travailler au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, en supprimant l'âge maximal de 70 ans, en relevant la franchise de cotisation, ou en réduisant l'attractivité des retraites anticipées. Les détails de ces grandes orientations seront présentés à l'automne 2025, puis soumis à une consultation publique jusqu'à début 2026.

Investissements étrangers : Selon le Baromètre EY de l'attractivité 2024, le nombre de projets d'investissement étrangers en Suisse a augmenté de près de 25 %, passant de 89 en 2023 à 111 en 2024. Les Etats-Unis sont le plus grand investisseur en Suisse (avec un nombre de projets d'investissements passant de 16 en 2023 à 27 en 2024), suivis par l'Allemagne puis la France. Par ailleurs, la Suisse occupe la 6^{ème} place des plus grands investisseurs en Europe (avec 247 projets d'investissement, en hausse de près de 5 %), et principalement en France (avec 57 projets d'investissements, 1149 emplois).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.